

Prairies et activités économiques dans un territoire bocager.

Contribution collective du Civam du Haut Bocage

(nord des Deux-Sèvres)

P. Amice, B. Apparailly, J. Billy, A. Debarre, L.-M. Deborde, Y. Liaigre, S. Pattée

CIVAM (Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural) du Haut Bocage, 34, Grand Rue, 79700 Mauléon ; civamhb@wanadoo.fr

Résumé

La réflexion sur l'importance de l'équilibre fondamental sol/plante/animal a conduit à réintroduire les prairies multi-espèces, adaptées aux contextes pédoclimatiques des zones bocagères du nord des Deux-Sèvres. Associées à une technique de pâturage performante, les prairies ont apporté une efficacité technique, mais surtout économique, tout en conservant des fermes à taille humaine. La forte proportion de prairies associées (85% SAU) a des effets directs sur la préservation des ressources naturelles collectives et l'identité du territoire. Grâce à la forte valeur ajoutée dégagée, les systèmes en polyculture élevage et donc les emplois se maintiennent et constituent une création de richesses économiques pour le territoire, synonymes d'emplois directs et indirects. Mais un développement de ces systèmes plus important nécessite la mise en place de nouvelles orientations infléchissant un autre développement économique à l'échelle du territoire : prise en compte des aménités positives en termes social et environnemental, redimensionnement des outils de transformation, appui à la vulgarisation...

Introduction

Cette communication a pour objet de présenter les réflexions, les expériences et les résultats d'un collectif d'agriculteurs, engagés depuis maintenant plus de dix ans, vers une agriculture durable sur le territoire bocager du nord des Deux-Sèvres. Regroupés au sein d'une association, le Civam du Haut Bocage, ces agriculteurs militent pour faire reconnaître les atouts d'une agriculture citoyenne et territoriale.

Avec trois années successives de sécheresse, le début des années 90 a mis en évidence la fragilité des systèmes allaitants intensifs, basés sur des cycles de production très courts aussi bien pour les cultures que pour les animaux. Confrontés en même temps à une baisse des prix et à des charges d'alimentation qui n'ont cessé d'augmenter, la pérennité de ces fermes était durement menacée. Les solutions proposées, poursuivre l'intensification (augmenter la surface en maïs) et/ou construire un atelier hors sol, ne répondaient pas aux attentes des individus, en matière de revenu et de temps de travail. Rendant incertain l'avenir de leurs exploitations, une dizaine d'agriculteurs se sont réunis pour trouver ensemble des alternatives. La comparaison économique des modes de production, suivie de plusieurs formations ont mis en exergue la précarité des systèmes reposant sur un assolement court (maïs / blé / ray-grass d'Italie) et consommant beaucoup d'intrants. Une seule solution pour « lever le nez du guidon » : adapter le volume de production au potentiel climatique et agronomique des sols. Cette « évidence » a induit un changement radical du système fourrager, en le basant dorénavant sur le pâturage de prairies associées de longue durée.

Parallèlement à ce changement de système, le groupe a amplifié sa démarche par le biais de l'expérimentation Plan de Développement Durable qui a infléchi la réflexion à travers le prisme du territoire. L'apport d'un regard extérieur a montré les intérêts de s'ouvrir aux préoccupations de la société, et notamment de la "demande sociale" émanant du territoire : produits de qualité, maintien du paysage bocager et des ressources naturelles collectives (eau, air, sols, énergies fossiles...), dynamisme et animation du milieu rural...

La recherche toujours plus approfondie de l'efficacité technique et économique de ces systèmes herbagers permet une création de valeur ajoutée, assurant un maintien vivable de l'activité des agriculteurs et bénéficiant également au territoire, grâce aux emplois directs et indirects générés. Toutefois, ces systèmes sont confrontés à plusieurs freins qui limitent leur développement à plus grande échelle. Mais les idées ne manquent pas...

1. Le territoire bocager des Deux-Sèvres : entre agriculture et petites entreprises

Les données suivantes sont extraites du diagnostic de territoire du Pays du Bocage Bressuirais (en 2002), qui comprend les cantons de Bressuire, Cerizay et Mauléon. Ce territoire est situé à l'extrême nord-ouest des Deux-Sèvres, aux confins de deux départements limitrophes : la Vendée et le Maine-et-Loire. Avec une densité de 56 habitants/km², la population tend à diminuer et à vieillir. Avec un taux de chômage de 4%, l'emploi est principalement concentré au sein du tissu industriel, mais « sa principale caractéristique est sa fluctuation car [...] essentiellement lié au nombre important d'emplois précaires ».

Fort d'un héritage historique et culturel, ce territoire s'organise autour de secteurs économiques, pour certains fragiles : le tissu industriel représente un tiers des entreprises avec une forte densité de PME, orientées autour de la construction automobile, des industries de textile, de cuirs, le bois et l'agroalimentaire. **Ce territoire est encore très marqué par l'agriculture qui concerne 10% des actifs** du territoire. Avec une **dominante de bovins allaitants (63%) et d'élevage hors sol (30%)**, les exploitations sont **de taille moyenne** et caractérisent un **modèle dit « choletais »** qui s'accompagne de la présence des abattoirs et des entreprises de l'agro-alimentaire (volailles).

Le territoire bocager deux-sévrien possède donc encore un nombre important d'agriculteurs mais cet état de fait tend à disparaître (perte de la moitié de la population agricole en 30 ans) par l'intensification et l'agrandissement des exploitations, limitant la possible reprise (en particulier pour les personnes hors du cadre familial). Avant de parler de déprise, la situation en termes d'emploi, et tout simplement de dynamisme, peut rapidement se détériorer et on pourrait prochainement voir des communes complètement désertées comme dans le Limousin. L'intensification des systèmes de production et la mise en place de la Politique Agricole Commune ont entraîné une **dégradation manifeste du paysage de bocage** et des composantes environnementales (qualité de l'eau...) : perte de la moitié de la surface toujours en herbe en 30 ans, diminution du maillage de 10 mètres linéaires par hectare entre 1986 et 2000.

2. Efficacité des systèmes herbagers économes : exemple des exploitations dans le nord des Deux Sèvres

2.1. Efficacité technique : un retour à l'équilibre fondamental sol / plante / animal

A la sortie de la guerre, les prairies ont abandonné leur place de « leadership » au profit de cultures fourragères « révolutionnaires ». Il est vrai que les prairies n'étaient pas exploitées rationnellement et que peu de recherches en décrivaient les intérêts. Heureusement, durant ces années, quelques irréductibles (Voisin, Pochon, Bescher...) ont étudié, expérimenté des modes d'exploitation, des variétés et ont remis au goût du jour l'équilibre fondamental sol/plante/animal, à contre-courant du productivisme. Cet équilibre, qui a ouvert la voie de la désintensification, se caractérise en une technique nouvelle : la technique de pâturage tournant à partir de prairies de longue durée associant légumineuses et graminées. La « méthode Pochon » (pâturage tournant à partir de prairies associées ray-grass anglais - trèfle blanc, RGA-TB), vulgarisée auprès de multiples groupes, a montré les intérêts de produire efficacement et à moindre coût.

- Des prairies associées adaptées
au contexte pédoclimatique des Deux-Sèvres

La vulgarisation du modèle Pochon a d'abord rappelé la nécessité de réintroduire dans les assolements deux familles complémentaires : les légumineuses, première source d'azote gratuite et inépuisable, et les graminées, riches en énergie et en fibres. Toutefois, le modèle RGA-TB prôné par Pochon a rapidement montré ses limites dans le contexte climatique et pédologique de notre région : la pluviométrie annuelle (700 mm/an en moyenne) et l'hétérogénéité des sols exigeaient l'utilisation de **variétés et d'espèces plus adaptées**. C'est ainsi que la fétuque élevée et le dactyle (et d'autres graminées) ont été introduits dans le mélange floristique en compagnie des trèfles, lotiers, minette... Les atouts de la fétuque (pérennité, portance, croissance au-delà de 25°C...) lui permettent de bien s'accommoder aux sols humides, comme la fléole qui possède une bonne valeur alimentaire. A *contrario*, le dactyle est plutôt indiqué en sols séchants portants. Toutefois, faire exprimer le potentiel de production de la prairie multi-espèces exige **un suivi rigoureux de la technique de pâturage tournant**, qui peut influencer le rendement jusqu'à 70% ! Cette méthode se fonde sur l'exploitation de paddocks réduits, pâturés pendant une courte durée, et en imposant un « repos » suffisamment long. Globalement, la production varie, selon les sols, de 5 à 9 t MS/ha/an.

Les prairies ainsi exploitées offrent une grande souplesse d'exploitation. Le pâturage s'accompagne d'une production régulière qui fournit une alimentation valorisée directement par les animaux. Les excédents de pâturage (mai-juin) permettent de constituer les stocks, pour faire face aux besoins hivernaux. Une politique drastique de réalisation des stocks, au plus près des besoins du troupeau (< 2 t MS/UGB en moyenne), renforce la recherche d'économie. Essentielle pour une bonne gestion du pâturage, la mise à l'herbe des troupeaux s'effectue dorénavant un mois plus tôt, soit en moyenne entre le 1^{er} et le 15 mars. La production d'herbe s'échelonnant toute l'année permet aux animaux de pâturer pendant 7 à 9 mois, avec l'apport, de plus en plus courant, d'une complémentation pendant les mois d'été.

L'implantation d'espèces prairiales adaptées et la gestion du pâturage assurent une plus grande pérennité aux prairies. Installées au minimum pour trois ans, ces prairies répondent à des objectifs aussi bien économiques que techniques, le renouvellement s'établissant lorsque la productivité se stabilise autour de 3 à 5 t MS/ha/an. En plus d'un volume de production élevé (mesuré grâce à la tenue d'un planning de pâturage), les prairies associées offrent un bon rapport énergie/azote, ainsi que des minéraux et oligo-éléments indispensables.

Exemple de valeur nutritionnelle (/kg MS) d'une prairie associée RGA/TB (2^{ème} cycle de pâturage, mai 2006) :

UFL : 1,07

UFV : 1,01

PDIN : 122 g

PDIE : 92 g

- Les prairies : pivot agronomique de l'équilibre sol / plante / animal

La prairie, installée **au minimum pendant trois ans**, représente un précédent cultural intéressant dans une rotation. Le renouvellement constant de sa flore et l'accumulation de matières organiques pourvoient le sol d'un fonctionnement optimal. Les restitutions assurées par les animaux et une fumure régulière procurent une structure du sol favorable et de bonnes réserves en eau et en éléments minéraux. La fertilité des sols s'améliore et la culture suivante profite de l'effet de retournement et donc du relarguage d'azote et des autres éléments minéralisables.

Au final, les systèmes agricoles désintensifiés ont adopté les **prairies associées** pour profiter des atouts techniques et économiques de celles-ci. Associées à une technique d'exploitation performante (le pâturage tournant), les prairies offrent une grande souplesse d'utilisation et une certaine sécurité fourragère.

- Des performances animales
en adéquation avec les résultats économiques

La désintensification du système de production a conduit à réviser les objectifs de production animale afin de mettre en adéquation performance animale, potentiel des terres et résultats économiques (de 1,10 à 1,80 UGB/ha SAU). La recherche de la productivité maximale par animal est

abandonnée, au profit de la **recherche de la meilleure efficacité par animal ou unité de produit**. La mise en cohérence des objectifs de production animale avec la productivité des prairies est ainsi apparue comme inéluctable. Il arrive fréquemment, en pleine période de pâturage, que le volume de lait atteigne 25 à 30 kg par vache et par jour, sans aucune complémentation de fourrage ni de concentrés de production. Les résultats sont également surprenants sur des lots d'animaux engraisés à l'herbe et aux concentrés autoproduits : par exemple, à la ferme du LEGTA des Sicaudières, avec des vaches de race Maine-Anjou abattues entre 3 et 12 ans, on a observé des GMQ moyens de 1 121 g/ jour (résultats 2006), sans apport de concentrés, pour la période d'engraissement au pâturage du 29/03 au 22/05, pour les premières vaches abattues, ou au 08 ou 16/06.

D'un autre point de vue, l'intensification des productions animales a engendré une fragilité physiologique, coûteuse pour les animaux et l'éleveur. A l'inverse, le retour à une alimentation à base d'herbe et l'allongement du pâturage ont entraîné un **meilleur état sanitaire** : la fertilité et la fécondité se sont améliorées. La longévité des animaux s'est accrue : la moyenne des lactations s'établit autour de 4 à 5 lactations par vache tandis que la moyenne du groupe au Contrôle laitier s'élève à 1,8 lactation/vache ; les réformes au niveau de l'aplomb se font plus rares en élevage allaitant. Le meilleur état sanitaire des troupeaux en système herbager induit un recours moindre au vétérinaire ou aux produits allopathiques (soit 12 €/1 000 l de lait en moyenne en 2004/2005 et 31 €/UGB en vaches allaitantes).

N'étant plus un objectif prioritaire, les résultats techniques sont désormais couplés aux résultats socio-économiques (rapporté à l'actif), une autre manière de mesurer la performance des systèmes.

2.2. Efficacité économique

Le changement de système a conduit à une autre approche économique de la production. L'approche globale de l'exploitation a conduit à redéfinir les objectifs finaux de la production : produire oui, mais efficacement et à moindre coût, pour faire vivre sa famille. La recherche d'économie et d'autonomie sont désormais les leitmotiv de ces systèmes.

– Un produit maîtrisé lié au potentiel du sol

L'objectif du volume maximal a laissé sa place à une recherche s'appuyant sur l'exploitation des ressources naturelles, issues du potentiel pédoclimatiques des terrains. Cette réalité établit le volume de production acceptable pour atteindre le but final du travail : « dégager un revenu ». Cette adaptation conduit à la mise en cohérence des potentialités des terrains avec les objectifs de production animale ; l'exemple du produit par hectare en est l'illustration : 2 261 €/ha SAU en élevage laitier (2 176 €/ha en système classique¹) et 1 637 €/ha SAU en élevage allaitant (1 400 €/ha SAU en système classique). Bien souvent, l'effectif animal diminue, entraînant une baisse du produit brut mais qui s'accompagne surtout d'une diminution significative des charges opérationnelles, directement liées à la production.

Par ailleurs, les systèmes herbagers économes n'orientent pas leur production vers une optimisation des aides PAC du premier pilier. Les soutiens reçus qui complètent le produit brut, proviennent du second pilier, *via* les MAE et/ou le CTE-CAD.

– Des économies, sources de valeur ajoutée

La surface fourragère principale couvre en moyenne 85% de la SAU, occupée principalement par des prairies multi-espèces. Le reste de la surface est voué aux cultures, quasiment toutes intracommunales (blé, triticale, etc.). **L'implantation de prairies associées de longue durée réduit massivement les frais de culture** (engrais, produits phytosanitaires, semences, récolte et semis...). L'allongement du pâturage, la limitation des cultures annuelles et une politique d'investissement mesuré (CUMA, entreprises...) occasionnent des coûts de mécanisation et un besoin en matériel modérés.

¹ : En élevage laitier, le système laitier maïs/herbe 2003, et en élevage allaitant, le système naisseur-engraisseur 2003 avec 1,6 UGB/ha

Les systèmes herbagers économes permettent de dégager une production animale performante tout en réduisant les frais liés à celle-ci. La ration de base se composant principalement d'herbe pâturée ou stockée (1/3) et de céréales auto-produites (< 1 t MS/UGB) permet un **coût alimentaire plus faible** qu'en élevage classique. Les frais vétérinaires sont également moindres.

TABLEAU 1 – Quelques critères économiques de systèmes allaitants et laitiers des Deux-Sèvres (sources : Civam du Haut Bocage et Chambre d'Agriculture des Deux-Sèvres).

| | Système allaitant herbager (2004) | Système allaitant classique (2003) | Système laitier herbager (2004) | Système laitier classique (2003) |
|--|-----------------------------------|------------------------------------|---------------------------------|----------------------------------|
| SFP / SAU (%) | 87 | 86 | 84 | 69 |
| Maïs / SFP (%) | 4 | 14 | 14 | 38 |
| Frais totaux des cultures | 105 €/ha SAU | 139 €/ha SAU | 178 €/ha SAU | - |
| Coût de mécanisation avec amortissements | 211 €/ha SAU | 229 €/ha SAU | 394 €/ha SAU | - |
| Coût alimentaire | 176 €/ UGB | - | 403 €/ UGB | - |
| Coûts de concentré | 100 €/ UGB | 142 €/ UGB | 43 €/1 000 l | 52 €/1 000 l |
| Coût vétérinaire | 33 €/ UGB | 52 €/ UGB | 12 €/1 000 l | 27 €/1 000 l |

L'ensemble de ces charges économisées explique la forte création de valeur ajoutée² dans ces systèmes : en moyenne, la valeur ajoutée par hectare s'élève à 764 €/ha SAU en élevage allaitant et à 978 €/ha en élevage laitier. Les soldes intermédiaires de gestion traduisent la nette efficacité économique de ces systèmes :

Moyenne Valeur ajoutée / Produit de l'activité : 53% système allaitant

47% en système laitier

- Un Excédent Brut d'Exploitation qui rémunère le travail et qui laisse des marges de manœuvre

L'EBE³ créé montre la viabilité des systèmes qui peuvent rémunérer aussi bien le travail (prélèvement des exploitants) que le capital (renouvellement de l'outil de travail). En système économe, **la priorité est donnée au travail** qui transforme les biens et services achetés en produits à vendre. De ce fait, le résultat est affecté principalement à l'emploi au sein de l'exploitation (salariés ou non-salariés). Toutefois, la proportion de la valeur ajoutée qui est consacrée à l'emploi ne doit pas négliger les conditions de travail et les investissements nécessaires à la pérennité de l'outil de production.

- Un capital efficace

Au regard de l'efficacité économique des systèmes, **les agriculteurs privilégient un capital et donc des investissements « productifs »**. Le capital se compose du cheptel (69% en élevage allaitant) et des bâtiments souvent autoconstruits mais fonctionnels. Le matériel, individuel et souvent âgé, est complété par le matériel en CUMA ; des entreprises de travaux agricoles réalisent certains chantiers.

Le montant du capital moyen par UTH (137 557 €/UTH en élevage allaitant et 123 493 €/UTH en élevage laitier) montre que ces fermes sont susceptibles de faciliter la transmission de leur outil de

² La valeur ajoutée est le montant des produits de l'activité moins les charges liées à la production.

³ L'EBE (Excédent Brut d'Exploitation) est obtenu en soustrayant à la valeur ajoutée les charges liées aux facteurs de production (fermages, impôts et taxes, charges de personnel)

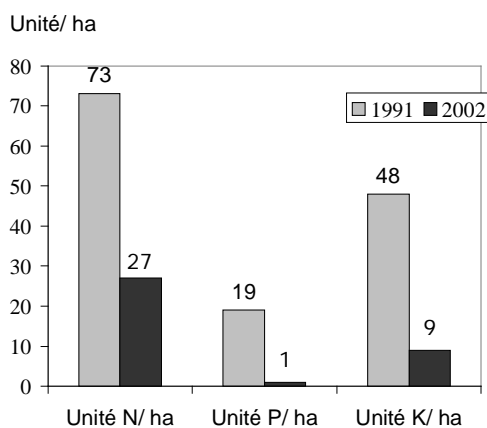
travail. Cela est d'autant plus vrai que le rapport Résultat / Capital d'exploitation est de l'ordre de 13% pour les élevages allaitants et laitiers autonomes.

2.3. Efficacité environnementale

– Une préservation des ressources naturelles

Le changement radical de système fourrager a fait prendre conscience que travailler sans les ressources naturelles qui étaient mises à disposition n'avait plus de sens. L'introduction progressive de **prairies associées**, certes artificielles, a montré **les bienfaits qu'elles apportent à l'environnement**. Les légumineuses, première source d'azote gratuit et inépuisable, ont rendu inutile l'apport d'engrais de synthèse (figure 1). En plus d'une couverture végétale permanente et pérenne, les prairies ont permis d'améliorer la qualité de l'eau mais également de préserver les sols des risques d'érosion, de ruissellement et de lessivage excessif.

FIGURE 1 – Evolution de la fertilisation minérale entre 1991 et 2002 en système allaitant (source : Civam du Haut Bocage).



L'implantation de prairies de longue durée (de 3 à 12 ans) fournit la matière organique, essentielle à la vie biologique et donc au maintien de la fertilité des sols. La demande énergétique (consommation de carburant) est fortement réduite, les travaux nécessaires pendant le cycle total de production se résumant à l'implantation, à la récolte et à l'épandage des engrais de ferme (tous les ans).

– La construction d'une identité de territoire

En prenant un peu de hauteur, **les prairies couplées aux haies ont façonné le paysage bocager de notre territoire**. Ce couple indissociable a préservé la diversité biologique, les légendes et savoirs faire ancestraux (arbres têtards, plessage des haies). La prise de conscience de cette richesse, plus ou moins préservée des excès de l'agriculture intensive, a donné naissance à un travail d'équipe⁴ : **le plan de gestion des haies**. Cet outil de gestion pour les agriculteurs fait partie intégrante aujourd'hui de la MAE spécifique aux systèmes herbagers économes⁵. Une nouvelle voie de valorisation des haies est la fourniture de bois énergie, utilisable aussi bien pour des particuliers que pour des collectivités.

Ce travail quotidien participe à l'aménagement du territoire et semble trouver une certaine reconnaissance de la part des élus ; il est mis en avant par les habitants du territoire (lors de la réalisation du diagnostic de territoire). **Mais la reconnaissance de l'ensemble des aménités**

4 Groupe d'agriculteurs du Civam, Bocage Pays Branché, Prom'haies, ONCFS

5 Système fourrager à base d'herbe et à faible niveau d'intrants (0104A)

positives apportées par ces systèmes est encore loin d'être admise, étant donné qu'aucune étude ne peut en chiffrer les impacts économiques sur un territoire.

2.4. Efficacité sociale

L'introduction de prairies dans les systèmes d'exploitation a apporté de nombreux changements sociaux visibles et invisibles. La modification du système ne s'est pas seulement accompagnée de pratiques, de techniques nouvelles ; elle a bouleversé les notions acquises, les repères sociaux d'un modèle chèrement encouragé. L'aspect culturel et psychologique joue un rôle important dans le processus de changement. Le travail en groupe, basé sur l'éducation populaire, a constitué un soutien majeur pour affronter les premiers écueils, les doutes, les pressions... mais également pour rompre l'isolement, du fait de la marginalisation du système. Toutefois, les marches, grimpées une à une, ont conduit les agriculteurs du Civam vers une plus grande liberté d'action et de pensée qui fait qu'aucun n'est revenu en arrière. Les conséquences induites en termes sociaux l'expliquent en partie.

- Des conditions de travail améliorées

Les systèmes herbagers transforment le travail sur l'exploitation. L'introduction de prairies de longue durée, d'autant plus lorsqu'elles sont pâturées, a nettement diminué le temps d'astreinte (1 262 h/an en moyenne en élevage allaitant) relatif à l'alimentation des animaux. Les temps de saison (660 h/an en moyenne), et donc **les pointes de travail, sont nettement réduites**. Dans ces systèmes, la pénibilité et le stress sont réduits : l'observation des animaux, des prairies se substitue au travail sur les tracteurs ; la formation continue occupe désormais une large place... Dans l'ensemble, le rythme de travail (moyenne de 39 h par semaine en moyenne, de 28 h à 47 h) a amplement diminué, libérant du temps pour d'autres activités professionnelles ou extra-professionnelles. Nous pouvons souligner, pour l'exemple, que le passage aux « 35 heures » dans les autres secteurs professionnels n'a pas occasionné de frustration, ni de rejet.

- Une autonomie de décision retrouvée pour une meilleure qualité de vie

Cette qualité de vie retrouvée s'est doublée d'une redécouverte des attraits du métier d'agriculteur, en renforçant leur liberté d'organisation et le retour à une vraie autonomie de décision. En s'écartant du modèle unique et de son cadre bien défini, les agriculteurs se sont réappropriés leur ferme sur le plan financier, technique. Cette connaissance accrue et plus fine s'est accompagnée d'un retrait, voire d'un abandon, des services d'organisations professionnelles classiques (Centre de gestion, Contrôle de croissance, Contrôle laitier...). Cet abandon a été compensé par **des échanges mutuels entre agriculteurs au sein des groupes de travail, de réflexion** que sont les CETA, les GVA ou les Civam.

- Des fermes à taille humaine, plus facilement transmissibles

La désintensification a orienté les systèmes de production vers l'obtention d'une meilleure efficacité à partir des ressources existant sur l'exploitation. Pour certains agriculteurs du Civam, la diversification (vente directe, accueil...) a emboîté le pas de la désintensification. Ainsi, pour nombre de ces agriculteurs, l'agrandissement "sans limite" de leur ferme ne constitue pas une solution pour subvenir aux besoins de l'exploitation et assurer et/ou accroître le revenu. Les augmentations de surface s'expliquent principalement par un manque d'autonomie pour nourrir le troupeau. Mais, en général, le choix délibéré des agriculteurs s'oppose à l'enjeu majeur qui pourrait secouer l'agriculture et plus singulièrement le milieu rural : le non-renouvellement des actifs agricoles. L'agrandissement des exploitations, comme nous le remarquons sur notre territoire, concourt à intensifier les zones propices aux céréales et à extensifier les zones réservées à l'élevage. Les dégâts inhérents et perceptibles sont le démantèlement du bocage par l'arrachage ou la dégradation progressive des haies, la disparition du dynamisme et de l'animation de la vie locale (abandon des réseaux d'entraide, de remplacement)...

Outre le fait de partager l'espace, comme nous l'avons déjà vu, les exploitations durables possèdent un capital plus limité, permettant de transmettre plus aisément leur outil de production, efficace immédiatement (Valeur moyenne du cheptel / Capital d'exploitation : 69% en élevage allaitant (50% en système allaitant classique). La dimension de ces exploitations ainsi que les

moyens utilisés restent modestes : en élevage allaitant, la SAU moyenne représente 52,8 ha SAU/UTH et le nombre moyen d'animaux 77 UGB/UTH ; en élevage laitier, la SAU moyenne s'élève à 38,3 ha SAU/UTH et le volume moyen de lait vendu est de 170 000 l/UTH.

Le changement de système a fait prendre conscience que le métier d'agriculteur ne s'arrête pas aux limites de la production de denrées alimentaires. Produire moins mais mieux tout en réduisant les impacts sur l'environnement, maintenir, voire augmenter, les emplois agricoles, préserver un cadre de vie satisfaisant... sont autant de fonctions que se donnent les agriculteurs du Civam. Leur rôle devient davantage celui « d'agriculteur citoyen », **devant répondre aux attentes de la société et non à celles d'un marché économique**. La multifonctionnalité (HERMIEU, 2002), assumée et revendiquée par les agriculteurs du Civam, fait ainsi naître une nouvelle image et une nouvelle reconnaissance sociale de la part des consommateurs, des collectivités.

3. Efficacité des systèmes herbagers sur un territoire

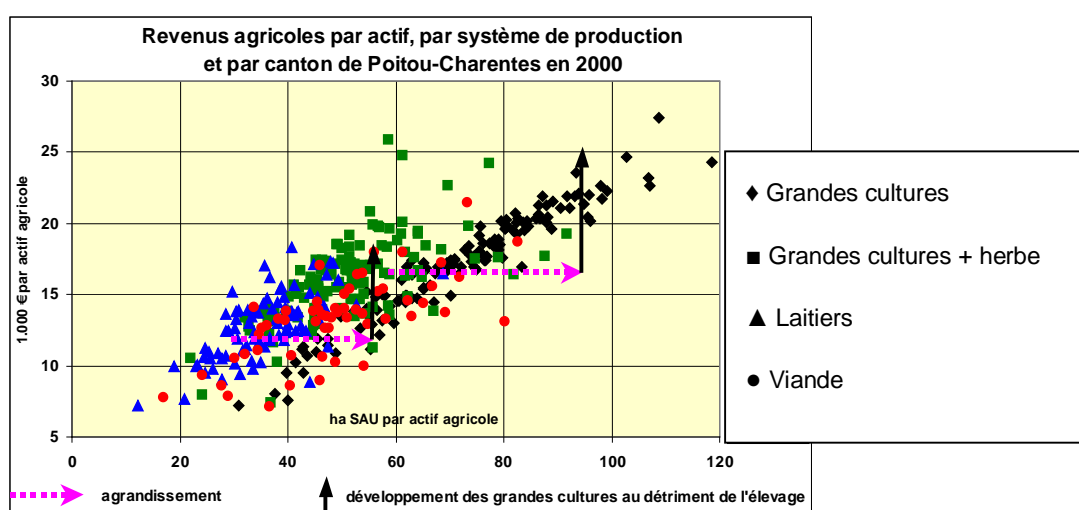
3.1. Une création de valeur ajoutée forte pour maintenir et renforcer les emplois locaux

La conduite d'un système herbager dégage une réelle efficacité économique par unité de surface par actif. La viabilité économique de tels systèmes fait aujourd'hui parti des savoir-faire formalisés et donc de techniques diffusables (cahiers techniques du RAD...). Les systèmes herbagers favorisent le maintien d'une activité professionnelle vivable sur les exploitations, voire l'augmentent par l'emploi de salariés permanents. La valeur ajoutée consacrée à l'emploi (charges de main d'œuvre et prélèvements/valeur ajoutée) en est l'exemple concret : 20 à 25% pour les fermes allaitantes et laitières herbagères.

Différents travaux ont montré **l'apport supérieur des exploitations modestes à la création de valeur ajoutée pour le territoire**. Tout d'abord, la préservation de systèmes en polyculture élevage garantit une création de richesse importante. Mais si ces systèmes requièrent moins de surface et/ou un volume de production moindre tout en dégageant un revenu similaire, ils favorisent d'autant plus l'attractivité économique du territoire.

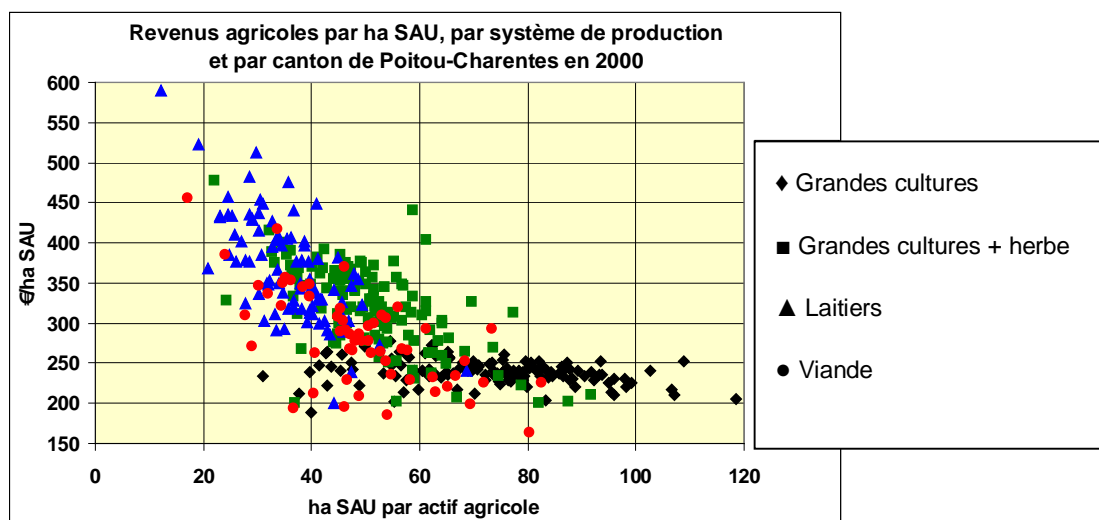
En moyenne, les revenus par actif augmentent bien avec l'agrandissement de l'exploitation (figure 2).

FIGURE 2 – Evolution du revenu agricole par système de production en Poitou-Charentes (sources : recensement agricole 2000 et RICA ; MICHEL, 2003).



Cependant, lorsqu'il est rapporté à l'unité de surface, le revenu créé par actif est plus important dans les petites exploitations que sur les plus grandes. Ainsi, pour une même surface, deux exploitations modestes créent plus de valeur ajoutée qu'une seule grande (MICHEL, 2003 ; figure 3).

FIGURE 3 – Evolution du revenu agricole par hectare par système de production en Poitou-Charentes
(sources : recensement agricole 2000 et RICA ; MICHEL, 2003).



Les exploitations du Civam semblent démontrer leur supériorité en matière de richesses créées. Cette valeur ajoutée, allant prioritairement à la rémunération de l'emploi, demeure ainsi au sein de l'exploitation et est utilisée pour les besoins de l'exploitation ou de l'agriculteur et/ou de sa famille sur le territoire. En revanche, la capitalisation accroît la valeur ajoutée des multiples structures commerciales (matériel, agrofourniture...) ou bancaires, ayant peu de répercussions sur un territoire. Par ailleurs, ces exploitations désintensifiées, dégageant un revenu identique à partir d'une surface d'exploitation plus limitée et/ou un volume de production plus modeste, proposent **une autre redistribution de l'espace** (possibilité d'installation) **et de la production sur le territoire**. Ce partage de l'espace et du travail induit également une répartition de la richesse à plus d'individus. Convaincus que l'agriculture durable peut être une réponse en termes d'aménagement du territoire et d'économie, les agriculteurs du Civam insistent pour favoriser un maximum d'installations.

A ce jour, la richesse de notre territoire qui est prise en compte est principalement la valeur ajoutée créée par l'aval de la filière agricole. Mais connaissant la fragilité de celle-ci et son caractère potentiel de délocalisation, ne doit-on pas considérer maintenant que l'agriculture peut constituer une chance en termes d'emploi, de création de richesses pour notre territoire bocager ?

Il est regrettable qu'**aucune étude macro-économique n'ait été réalisée pour mesurer les retombées économiques et les emplois induits sur un territoire**, permettant de faire face aux déclarations habituelles sur les milliers d'emplois générés par tel ou tel secteur d'activité. Cependant, on peut s'apercevoir qu'un nombre élevé d'agriculteurs sur un territoire permet de maintenir un fort tissu social en milieu rural. Par leur présence, ils maintiennent une population et leurs consommations réalisées auprès des commerces consolident la présence de biens et services sur le territoire, mais aussi le renforcement d'infrastructures collectives (écoles, médecins...). Ils participent aussi au maintien de l'animation et du dynamisme en milieu rural.

Or, le développement à plus grande échelle de ces pratiques est freiné par de multiples acteurs et politiques.

3.2. Un développement limité dans le système économique et politique actuel

– Un puissant lobby agro-industriel contraire aux systèmes herbagers

Aujourd'hui, la généralisation de l'agriculture durable est réduite aux limites des exploitations désintensifiées et de quelques structures de développement agricole. Le réseau associatif diffuse timidement (mais durablement) les résultats de cette agriculture et des associations, comme le Réseau d'Agriculture Durable ou le Civam du Haut Bocage à plus petite échelle, sont devenues incontournables auprès des institutions (Conseils régionaux, Pays loi Voynet) et des administrations.

Malgré cela, un développement plus important d'**un tel modèle remet en cause la logique d'industrialisation de l'agriculture**, qui fonde l'organisation de la production, de la transformation, et de la commercialisation des produits agricoles sur la dépendance des paysans vis-à-vis de l'ensemble de la filière, amont et aval. Les fondements de ce système agro-industriel ont été protégés politiquement depuis maintenant plus de 50 ans. Avec pour objectif d'assurer un approvisionnement alimentaire, puis de créer de nouveaux marchés à l'export, la Politique Agricole Commune a encouragé un développement démesuré des industries agroalimentaires, en réduisant toujours plus les prix de vente des matières premières. Ainsi, tout a été mis en place (recherche, conseil...) pour intensifier, spécialiser et concentrer les productions afin de répondre aux attentes de l'industrie, sans se soucier des pollutions environnementales engendrées, de l'exode agricole créé, de la standardisation et de la banalisation des produits... En 1999, la PAC a déployé un autre dispositif pour corriger en partie les dégâts dus aux pollutions environnementales, les mesures agri-environnementales, qui représentent au bas mot moins de 5% du budget de la PAC en 2003.

Les systèmes agricoles désintensifiés, mettant en avant une économie drastique des charges et une recherche d'autonomie, discréditent le jeu du « toujours plus à moindre coût » et ne « font pas fonctionner » l'agro-industrie aux yeux des responsables politiques et économiques. Il est aisé de constater que ces systèmes, dont les systèmes herbagers, ne peuvent à long terme s'insérer dans une logique économique déconnectée du territoire et niant le travail sur la qualité (organoleptique, nutritionnelle, sanitaire) des produits finis.

La prévalence des firmes agroalimentaires dans les centres de décision exhorte les politiques à poursuivre dans cette voie productiviste, au risque de supprimer des milliers d'emplois (précaires) et de voir la délocalisation s'accroître.

– Une politique locale à redéfinir

Un second frein au développement d'une agriculture durable sur un territoire réside au niveau du politique. L'absence de reconnaissance est liée au fait que déconnecter les systèmes agricoles de la puissance industrielle et donc économique ne peut être concevable idéologiquement. L'importance que les politiques portent à l'aval de la filière agricole peut s'expliquer par le fait que la filière industrielle a permis, à ses débuts, une réelle ascension sociale aux salariés et aux territoires. Mais aujourd'hui, la fragilité de ces industries et la précarité des emplois posent de nouveaux problèmes sociaux, peut être plus conséquents encore... Le rôle de protection de l'environnement est accepté partiellement par le politique (entretien des haies par exemple). Admettre aussi que la prairie et les activités économiques qui en découlent peuvent engendrer de la richesse et le maintien d'emplois est une étape essentielle pour que l'agriculture durable se déploie. **La reconnaissance d'utilité sociale des diverses fonctions de l'agriculture durable** (en matière d'emploi, de services, d'aménités environnementales...) **permettrait d'infléchir les orientations globales de développement à l'échelle d'un territoire rural**, en préservant les ressources naturelles et en maintenant un tissu social dense.

4. Quelques propositions pour mieux articuler le lien entre prairie (ou plus globalement agriculture durable) et activités économiques sur un territoire

L'agriculture durable peut être une composante essentielle dans le développement de territoires ruraux. La définition d'objectifs communs (comme le développement durable d'un territoire) permettrait de coordonner les divers acteurs, de répondre aux enjeux locaux et, en fin de compte, d'asseoir une bonne gouvernance.

Les propositions suivantes (non exhaustives) sont à raisonner à l'échelle d'un territoire, entité géographique pertinente pour mesurer les conséquences d'un changement.

L'efficacité des systèmes herbagers est aujourd'hui abondamment démontrée au point de vue technico-économique (cahier technique, base de données dans les diverses groupes civam). Les impacts environnementaux de ces systèmes sont sans appel. Des signes forts existent : la validation de la MAE système herbager et sa reconduction au sein des Contrats d'Agriculture Durable ; sans oublier le travail de recherche-action de l'INRA en Côtes d'Armor (Systèmes Terre et Eau, ALLARD *et al.*, 2002).

- La nécessité de conduire des recherches sur les systèmes herbagers et les impacts induits sur un territoire

En revanche, la validation de l'efficacité sociale, territoriale demande encore à être évaluée et un travail approfondi, transversal à plusieurs domaines de recherche, permettrait d'évaluer les impacts macro-économiques de la généralisation de ces systèmes au niveau d'un territoire déterminé :

- en termes de volumes globaux de production, et d'emplois agricoles ;
- en termes d'impact sur les secteurs amont et aval (emploi, activités) qu'engendrent la désintensification des systèmes agricoles ;
- en termes de dynamisme rural, de maintien d'un tissu social en milieu rural (commerces, services, écoles...).

Cette proposition devra croiser plusieurs approches de recherche, l'étude de tels systèmes étant complexe et l'approche s'effectuant de manière globale sur le territoire.

- Le redimensionnement des outils de transformation

Un autre projet que nous souhaiterions voir est le redimensionnement des outils de transformation, plus près des territoires et des bassins de consommation. Aujourd'hui, les matières premières issues des élevages herbagers, de l'agriculture durable, partent dans les circuits longs et traditionnels, exceptés les produits qui sont transformés à la ferme et commercialisés directement par les agriculteurs. Mais la démarche de la production fermière et de la vente directe ne peut être la solution pour l'ensemble de ces agriculteurs. En revanche, recréer des ateliers de transformation de dimension « humaine » et qui auraient pour mission de satisfaire en priorité les besoins du territoire (souveraineté alimentaire d'un territoire) amorcerait de nouveau une re-localisation de la production de qualité. Comme les Appellations d'Origine Contrôlée, cette re-localisation de la production s'accompagnerait d'un retour à une forte identité commune du territoire et de ses qualités intrinsèques.

- Amplifier la vulgarisation

Bien entendu, la vulgarisation des méthodes de production désintensifiée, de l'élevage herbager est à promouvoir et à encourager auprès des centres de développement, de l'enseignement agricole.

Conclusion

L'adoption de systèmes agricoles économes et autonomes démontre qu'à l'échelle d'une exploitation le maintien de l'activité professionnelle est viable et vivable : la mise en cohérence des objectifs de production avec les potentialités pédoclimatiques des exploitations induit une bonne maîtrise du produit et des charges afférentes. Les systèmes herbagers apportent des effets positifs au niveau de l'environnement en préservant les ressources naturelles collectives et en apportant une plus-value à l'identité du territoire de bocage. Ces systèmes procurent des effets sociaux visibles : diminution de la pénibilité du travail, (re)découverte du métier, autonomie décisionnelle retrouvée, transmission des exploitations facilitée, participation au dynamisme et à l'animation locale... L'implantation de tels systèmes sur un territoire dégage une valeur ajoutée maintenant et renforçant les emplois locaux à la production et au sein du territoire (commerces de proximité, écoles...). Toutefois, le développement d'une agriculture durable est freiné par un lobby agro-industriel et sa non prise en compte par les politiques. Il est important de rappeler que les prairies et le pâturage ne sont pas le seul moyen de répondre à une meilleure efficacité sur les fermes (production fermière, vente directe...), ni ne représentent l'unique solution pour un développement de l'ensemble des territoires. En revanche, nous ressentons à ce jour les répercussions que ces systèmes peuvent générer au niveau d'un territoire sur le lien social, les activités économiques et bien entendu sur la préservation des ressources naturelles. Ces ressentis demandent à être validés et ouvrent donc un champ d'exploration...

Références bibliographiques

- ALARD V., BÉRANGER C., JOURNET M. (2002) : A la recherche d'une agriculture durable, étude de systèmes herbagers économes en Bretagne, INRA éd.
- Chambre d'Agriculture des Deux-Sèvres (2004) : Résultats économiques par système de production 2003.
- HERVIEU B. (2002) : "La multifonctionnalité de l'agriculture : genèse et fondement d'une nouvelle approche conceptuelle de l'activité agricole", Cahiers d'études et de recherches francophones vol.11, n°6.
- MICHEL F. (2003) : Quelles perspectives durables pour l'Agriculture de Poitou-Charentes.
- Pays du Bocage Bressuirais (2003) : Charte de territoire, Etat des lieux, Pays du Bocage Bressuirais